



Naar een geïntegreerd migratiebeleid,
dankzij het AMIF
Vers une politique de migration plus intégrée,
grâce au FAMI

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Verslag online bijeenkomst OCMW's – Rapport rencontre CPAS en ligne AMIF 17 augustus 2021 – 17 août 2021

Présents: Lisa Asselman (POD MI-IS), Tom Anthuenis (POD MI-IS), Ann Devisschere (OCMW Gent), Umit Karanfil (OCMW Gent), Judith Van Rooy (OCMW Antwerpen), Alexandre Van Belle (CPAS Charleroi), Agnès Dubus (OCMW Brussel), Gemma Bruyneel (OCMW Gent), Florian Dethy (SPF Intérieur)

Excusé: Fatma Yildiz (POD MI-IS)

0. Introduction

Lisa souhaite la bienvenue à tous. La réunion a lieu en ligne en raison des mesures sanitaires en cours.

Ordre du jour de la réunion :

- 1) Contenu et budget des partenariats : discussion
- 2) Updates des appels à projets

I. Discussion: partenariats contenu et budget par CPAS

Details: voir présentation

I.1 CPAS Charleroi

Avantages :

- Le partenariat sous forme d'une "immersion" présente certains avantages. Un membre du personnel d'un petit CPAS est immergé dans les activités d'un CPAS plus important et peut, de cette manière, acquérir très rapidement une expérience précieuse sur l'activation sociale des primo-arrivants.
- Fréquence = 3 à 4 jours d'immersion par semaine dans le grand CPAS
- Le collaborateur se familiarise rapidement avec la gestion pratique d'un service d'activation sociale ou d'un projet d'activation sociale (administration, opérationnalisation et déploiement d'un projet, reporting, etc.)
- Un comité d'accompagnement et de pilotage est important. Le comité d'accompagnement est composé du collaborateur et des responsables de chaque CPAS. Le comité de pilotage est composé uniquement des responsables. L'évaluation du travailleur se fait par le biais des comités.

Inconvénients :

- Le nouvel employé se trouve parfois dans une situation hybride, entre deux équipes : d'une part l'équipe de Charleroi et d'autre part une équipe à Binche. Cela crée parfois une distance pour le nouvel employé.
- Le profil du nouvel employé doit correspondre à la nouvelle fonction du partenariat. Il doit s'agir d'une personne très flexible, motivée et proactive (pour acquérir une expertise dans un CPAS et la déployer dans un autre).
- La situation du COVID a rendu le déploiement du partenariat plus difficile (vu qu'il n'y a pas eu de formations de groupe pendant les lockdowns).

Budgétaire :

- Le CPAS de Charleroi transfère une partie des fonds AMIF au CPAS de Binche pour payer les coûts salariaux de l'employé. En pratique, le CPAS de Binche soumet une déclaration de créance au CPAS de Charleroi.

I.2 CPAS Gand

Avantages :

- Pour les petits CPAS près de Gand :
Les interventions pour les membres du personnel et la participation des primo-arrivants au parcours VIA (« Voortraject Integratie ») constituent une grande valeur ajoutée pour les CPAS d'Evergem, Merelbeke et Eeklo. De temps en temps, les primo-arrivants petits CPAS peuvent participer au projet AMIF à Gand – quand ils ont le bon profil. De cette façon, les petits CPAS peuvent offrir une bonne assistance à ces personnes. Sans ce partenariat, les petits CPAS ne seraient pas en mesure de les aider de manière aussi spécifique et intensive.
- Pour le CPAS de Ninove - plus loin de Gand :
Faire participer leurs primo-arrivants est plus difficile pour eux, car la navette est plus longue et cette démarche n'est pas évidente pour le groupe cible. L'avantage est le nombre de primo-arrivants à l'OCMW de Ninove est plus élevé. C'est pourquoi il est possible de créer des groupes distincts VIA pour les clients de Ninove.

Inconvénients :

- La situation du COVID a rendu plus difficile le déploiement du partenariat.

Budget :

- 0,5 ETP pour le coordinateur du partenariat, avec les tâches suivantes : gestion et déploiement du réseau d'apprentissage avec interventions et coordination de la participation des primo-arrivants des petits CPAS au parcours VIA.
- Le coordinateur est également le superviseur VIA (autre 0,5 ETP), ce qui facilite la participation des primo-arrivants des petits CPAS à la trajectoire VIA.

I.3 CPAS Anvers

Deux formes :

- 1) Partenariat CPAS Schoten : celui-ci a choisi de mettre en place des sessions de groupe sur la culture et l'acquisition de la langue avec le CPAS d'Anvers. Concrètement, il s'agit de l'élaboration de matériel et d'animer des sessions de groupe ensemble pour expliquer les méthodologies utilisées.
- 2) Partenariat CPAS Edegem : celui-ci a opté pour un suivi individuel des primo-arrivants du CPAS de Edegem par le CPAS d'Anvers + interventions avec l'équipe du CPAS Edegem organisées par le CPAS d'Anvers.

Avantages :

- Une coopération intéressante qui favorise l'échange d'expertise.
- Le CPAS de Schoten a également demandé un brainstorming sur la mise en pratique du « quatrième pilier sur l'activation » de la politique d'intégration en Flandre. Le partage de l'expertise est donc apprécié. L'expertise du CPAS d'Anvers est reconnue.

Inconvénients :

- La « carte sociale » du CPAS d'Anvers n'est pas la même que celle des CPAS plus petits. En outre, cette carte sociale est souvent limitée aux résidents d'Anvers même. Cela rend plus difficile l'accompagnement individuelle des primo-arrivants par les petits CPAS.
- L'échange est principalement à sens unique, car les CPAS les plus petits n'ont pas beaucoup d'expérience avec le groupe cible. Les services sociaux d'Edegem et de Schoten avaient aussi trop peu d'employés pour partager leur expertise et trouver du temps pour l'intervention. De ce fait, l'équipe d'Anvers avait parfois le sentiment d'être des travailleurs "bon marché".
- Le partage de l'expertise est trop faible car ces petits CPAS ont surtout besoin de personnel et de ressources, et les employés d'AMIE sont donc utilisés pour cela.

Budgétaire :

- 0,8 ETP réparti sur l'équipe : 0,4 ETP par CPAS.
- C'est un peu trop et le CPAS d'Anvers préférerait utiliser 0,5 ETP pour la gestion des partenariats.

Question CPAS Anvers: Est-il possible à l'avenir de coopérer avec un réseau local au lieu d'un CPAS ? Dans les réseaux locaux, plusieurs CPAS travaillent en collaboration avec des organisations à but non lucratif de la région : par exemple, [le réseau ZORA](#)¹.

→ Le SPP IS examinera la question et donnera une réponse.

2. Updates appel à projets

Details: voir présentation

Remarques:

1. Le CPAS de Gand demande d'organiser la séance d'information à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre au lieu de la mi-octobre.
2. A partir de septembre, le SPF Intérieur travaillera probablement avec un nouveau logiciel pour la soumission des projets. De plus amples informations suivront ultérieurement. La soumission ne se fera plus par e-mail, mais via une plateforme du SPF Intérieur.
3. Intérêt des petits CPAS pour le développement d'un propre projet AMIF:
 - CPAS Binche et Ninove sont intéressés.
 - Le CPAS d'Eeklo et d'Evergem ne sont pas intéressés, car ils n'ont pas assez de personnes du groupe cible pour lancer un projet. Ils sont toujours intéressés par un partenariat avec le CPAS de Gand.
 - Le CPAS de Schoten et d'Edegem préférerait également ne pas soumettre de projet (à voir encore).

¹ Le service intercommunal ZORA pour l'activation est composé de 7 communes (Boechout, Borsbeek, Edegem, Hove, Mortsel, Kontich et Wommelgem). Ce service offre un accompagnement aux bénéficiaires du revenu d'intégration de ces municipalités dans leur parcours vers l'emploi.